

••• pour diffusion immédiate •••

Forum sur le statut professionnel de l'artiste : vers une reconnaissance de la profession au Nouveau-Brunswick

Moncton, le 27 mai 2013 – Plus de 150 artistes, décideurs et partenaires de toutes les communautés du Nouveau-Brunswick (Premières nations, anglophones, acadienne et autres communautés culturelles) se donnent rendez-vous au **Forum sur le statut professionnel de l'artiste** qui aura lieu à Shippagan et Lamèque du 31 mai au 2 juin 2013. C'est la première fois depuis 1987 que les artistes de toutes les communautés du Nouveau-Brunswick sont convié.es à un tel rassemblement.

Toujours fidèle à son devoir de promouvoir et défendre les intérêts des artistes qui prévaut depuis sa fondation en 1990, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) porte la profonde conviction que les artistes ont droit à une reconnaissance officielle et à des conditions décentes de travail, comme tout autre groupe de travailleur.se.s dans la province.

Diverses démarches et réflexions réalisées au cours des dernières années sur l'amélioration de la situation socioéconomique des artistes, notamment lors des États généraux des arts et de la culture, aboutissent à la tenue de ce Forum. Dans la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*, la vision suivante est affirmée : « Les artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick, qu'ils soient émergent.e.s, ethnoculturel.le.s ou établi.e.s, sont reconnu.es, apprécié.es et pleinement intégré.e.s comme travailleurs hautement spécialisés qui contribuent à la qualité de vie de leur communauté et au rayonnement de leur province. Ils jouissent d'un revenu annuel qui s'apparente à celui de la population active professionnelle du Nouveau-Brunswick et ont accès aux outils dont ils ont besoin pour exprimer toute la diversité de leur créativité et cultiver l'excellence artistique. »

Afin que cette vision s'incarne, il avait été recommandé que soit mis sur pied le comité du premier ministre sur le statut professionnel de l'artiste. Formé d'artistes établis, émergents et ethnoculturels, d'économistes, de fiscalistes, de spécialistes du droit et de tout autre spécialiste pertinent, ce comité aurait à conseiller le gouvernement dans l'adoption de mesures légales, fiscales ou autres, pour assurer la reconnaissance et l'épanouissement de l'artiste professionnel ainsi que l'amélioration de son statut socioéconomique. Dès son entrée au pouvoir à l'automne 2010, le gouvernement de David Alward s'était engagé à former ce groupe de travail. La création de celui-ci ne saurait tarder.

Pour alimenter les travaux de ce groupe, l'AAAPNB propose en fin de semaine un évènement qui constitue un des jalons posés sur la route menant à la reconnaissance du statut professionnel de l'artiste au Nouveau-Brunswick. Le Forum fera la lumière sur les enjeux et les possibilités existantes pour ensuite outiller le milieu des arts pour l'amorce prochaine des travaux à réaliser. En plus d'y partager leurs besoins, les artistes examineront aussi les diverses lois sur le statut de l'artiste qui sont en vigueur au Canada, tant au fédéral qu'au provincial et les autres modèles de mesures qui sont en place ailleurs dans le monde.

Ce rendez-vous historique permettra l'échange, le débat, l'identification de solutions en plus d'une célébration collective de l'incalculable contribution des artistes professionnel.le.s au développement de leur province !

L'organisation du Forum est possible grâce à l'appui de la province du Nouveau-Brunswick, notamment le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et la Société de développement régional.

Détails : www.aaapnb.ca/autresinitiatives/forum-statut-artiste

Pour renseignements supplémentaires :
Jean-Pierre Caissie, responsable des communications 506 863-9857